

# Rapport sur les orientations budgétaires 2024

Conseil Municipal du  
1er février 2024

**Le débat d'orientation budgétaire** est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire des communes de plus de 3 500 habitants. Il représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative des assemblées délibérantes en facilitant les débats sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la commune avant le vote du budget primitif.

Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport comporte en outre une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Il précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Ce rapport fait l'objet d'une publication et d'une transmission en préfecture.

# Le contexte général

# Loi de programmation des finances publiques (2023-2027)

A travers cette loi, le gouvernement définit la trajectoire des finances publiques des collectivités locales en dépenses et en recettes.

- Recul du déficit public sous la barre des 3% en 2027
- Maitriser la dépense publique
- Stabiliser les prélèvements obligatoires

## POINTS CLES DE LA PROJECTION FRANCE EN MOYENNE ANNUELLE

	2022	2023	2024	2025	2026
PIB réel	2.5	0.85	0.9	1.3	1.6
IPCH	5.9	5.7	2.5	1.8	1.7
IPCH hors énergie et alimentation	3.4	4	2.8	2.2	1.9

Sources INSEE pour 2022 (comptes nationaux trimestriels du 31 octobre 2023), projections Banque de France sur fond bleuté

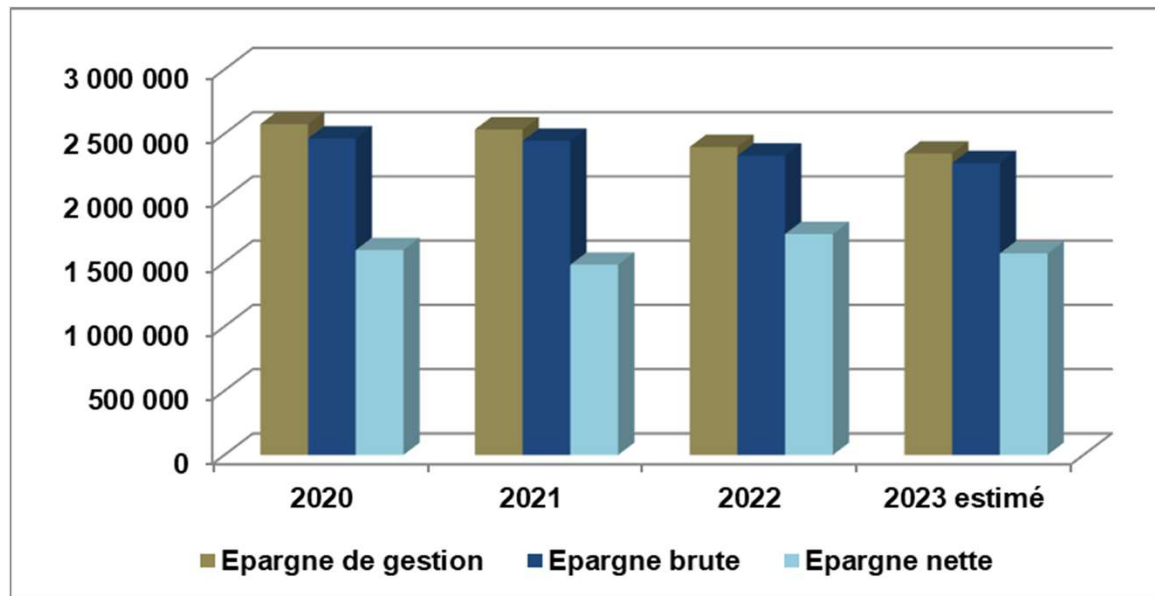
## **Les finances communales en 2023**

- **Les recettes de fonctionnement progresseraient de 4,3%**
- **Le produit des impôts & taxes avec la réforme de la fiscalité augmenterait de 9,4%**
- **Les dépenses de fonctionnement enregistreraient une hausse de 5.5% par rapport à 2022. Avec l'augmentation des frais de personnel de 4,5% et des charges à caractère général de 9%**
- **Les dépenses d'investissement progresseraient de 7.8% après une hausse de 7,3% en 2022**
- **L'épargne brute diminuerait de 9% par rapport à 2022**
- **Les recettes d'investissement hors emprunt progresseraient de 7.1%**
- **Le recours à l'emprunt augmenterait de 6,6% et l'encours de la dette augmenterait de 2,1%**

# **La situation financière de la commune de Riorges**

# Les soldes intermédiaires de gestion : une progression des épargnes

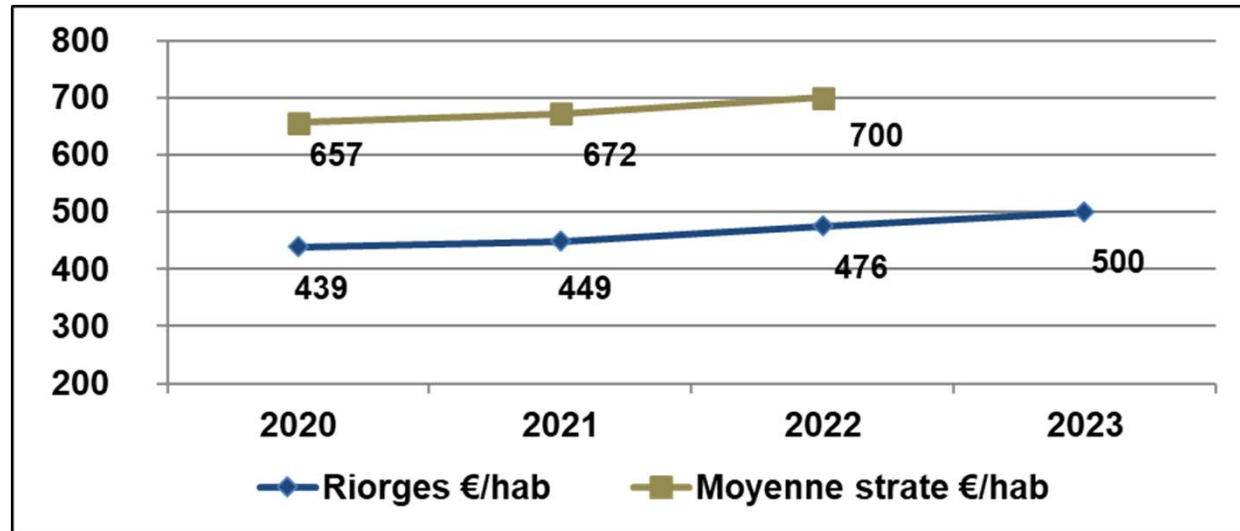
	2020	2021	2022	2023
<b>Epargne de gestion</b>	2 574 594	2 533 893	2 397 406	2 346 685
<b>Epargne brute</b>	2 463 791	2 445 227	2 330 317	2 271 918
<b>Epargne nette</b>	1 594 907	1 481 192	1 719 852	1 568 488



**Les résultats 2023  
reposent sur des  
estimations**

# Une section de fonctionnement maîtrisée

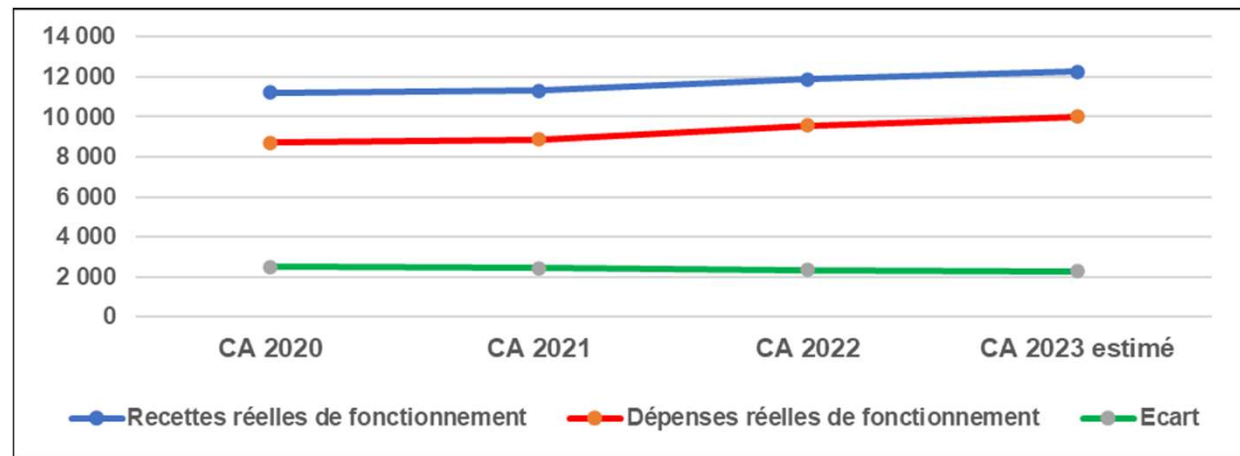
Les dépenses de personnel



Dépenses maîtrisées en k€

Effet ciseaux évité

**Les résultats 2023 reposent sur des estimations**





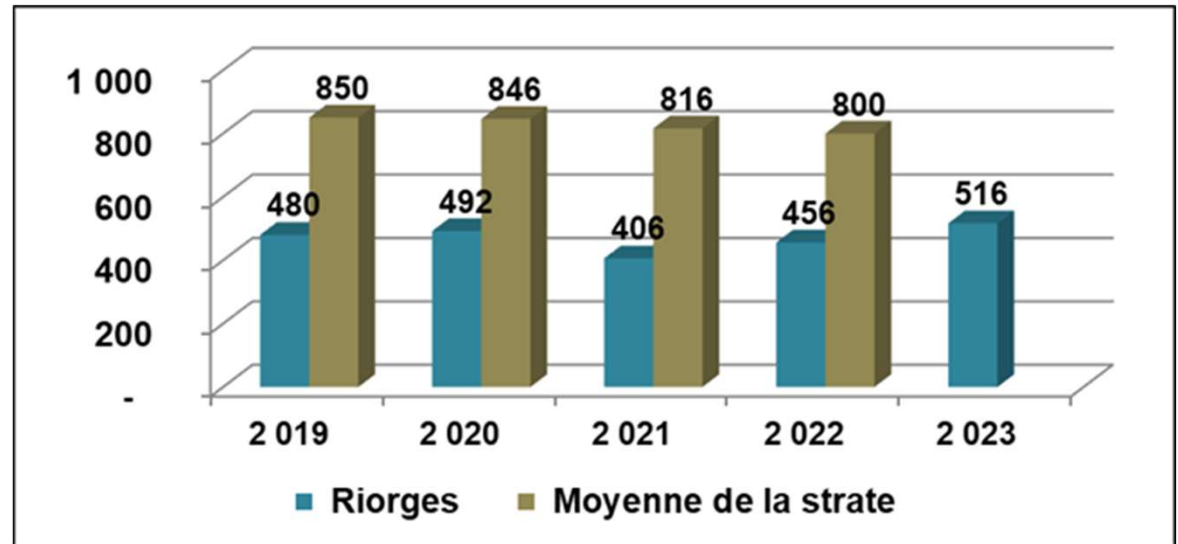
## **Un niveau d'investissement stable 2020-2023**

**La commune a réalisé 13,7 M€ de dépenses d'équipement sur la période 2020-2023 :**

- réaménagement de la maison Gallièni,
- la mise en accessibilité de l'hôtel de ville
- sanitaires des groupes scolaires de Beaucueil et des Sables
- construction du Centre de Santé Municipal
- agrandissement du Centre Technique Municipal
- réfection des rues de Magnet, Guérin, Vacher, St Alban et Semard
- ZAC des Canaux, les acquisitions Chopelin, Mathelin, Guehenno, Erdogan
- aménagement de l'entrée et réfection de la butte de jeux du parc Beaulieu
- la création d'une aire ludo-sportive dans le parc Gallièni
- la création du square Camille Rozier
- acquisition d'un chariot télescopique et d'un camion.

## Une dette maîtrisée

Encours de la dette en euros/habitants



Ratio de désendettement	2019	2020	2021	2022	2023
Riorges	2.49	2.14	2.23	2.63	1.69
Moyenne de la strate	4.23	4.25	4.00		

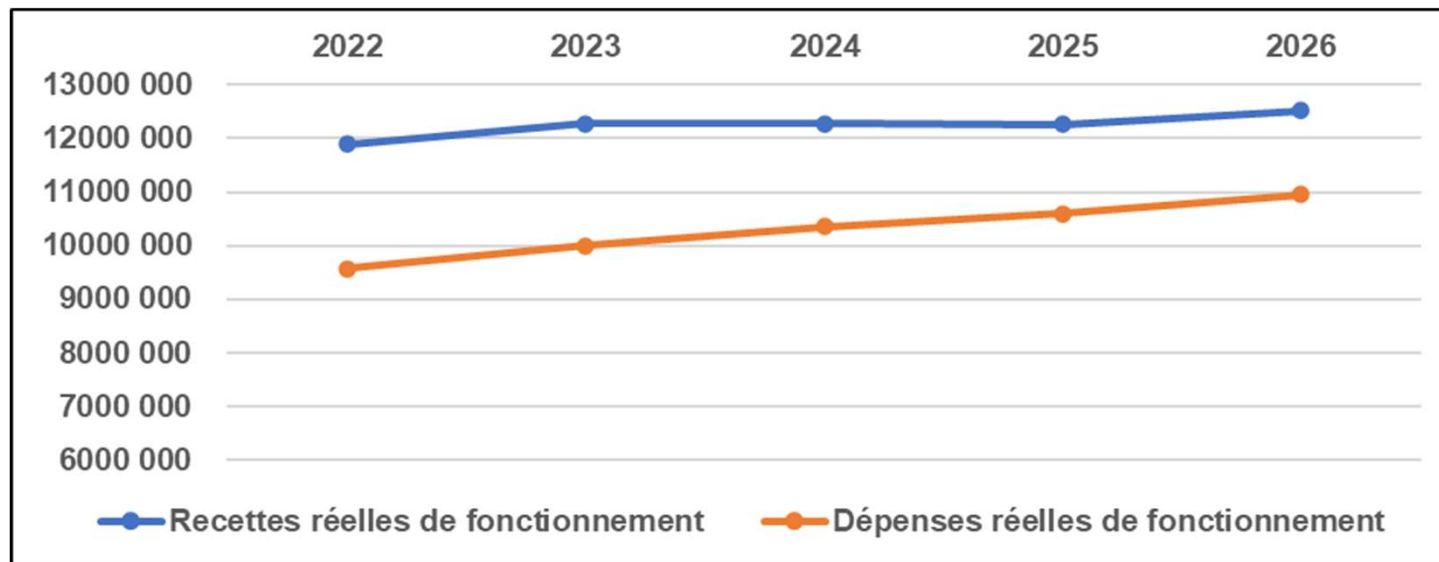
Pour rappel le taux maximum à ne pas dépasser est de 12 ans

# Les éléments de prospective 2022/2026

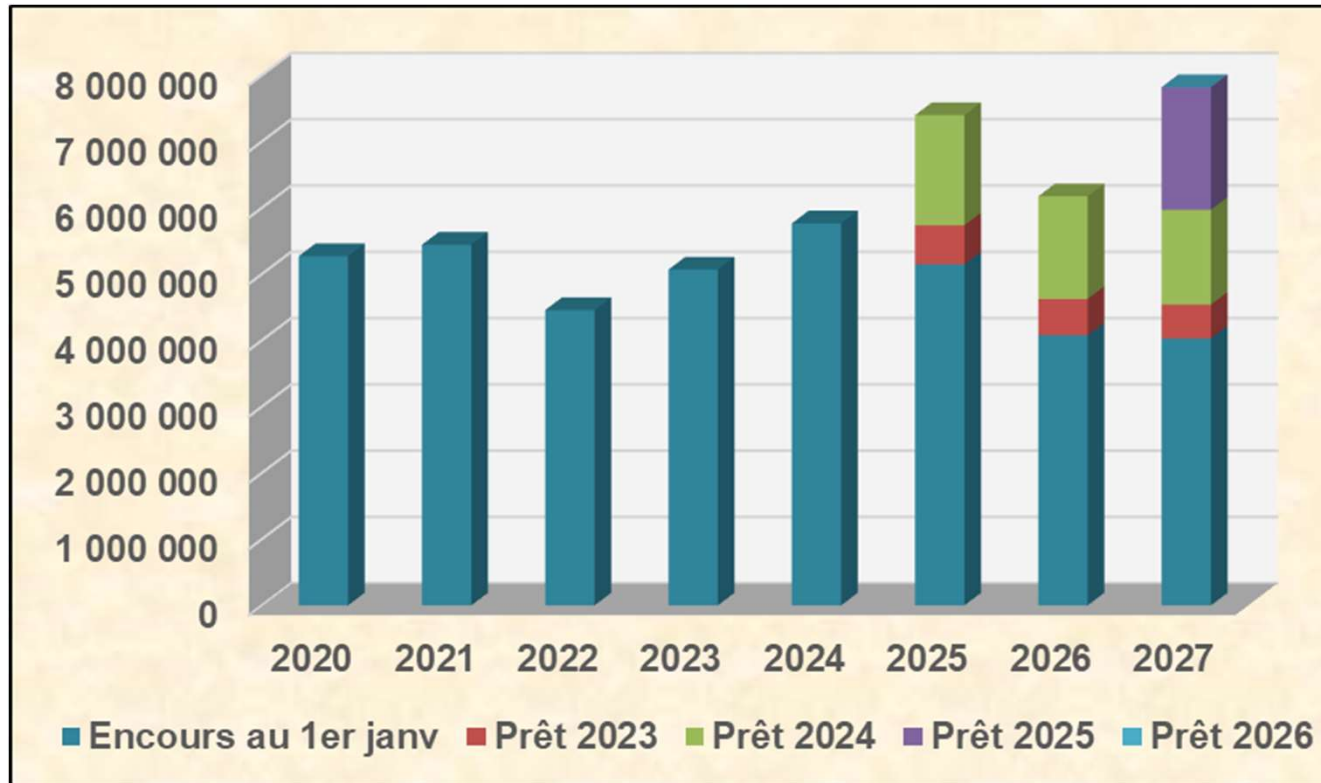
## Les hypothèses

- Les dépenses de fonctionnement devront prendre en compte l'inflation qui touche les fluides et les matières premières tout au long de la période
- Progression estimée à 2,5% en 2024 et 2% les années suivantes pour les charges de personnel
- Une revalorisation des bases de 3,5% en 2024 et 3% les années suivantes

## Les grands équilibres financiers



## L'évolution de la dette



Au 1er janvier 2024, l'encours s'élève à **5 764 000€**. Pour mémoire le prêt de 2023 sera encaissé en 2024 et figurera dans l'encours au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

- l'annuité 2023 était de : **778 500€**
- l'annuité 2024 est estimée à : **814 000 €**

*Dans la simulation par mesure de prudence on considère que le prêt 2024 sera encaissé en 2024*

# **Les orientations budgétaires pour 2024**

# Hypothèses retenues pour 2024

- Les dépenses réelles de fonctionnement : celles-ci prendront en compte l'inflation qui touche les fluides et les matières.
- L'augmentation des charges de personnel est estimée à 2,5%.
- La fiscalité : après 2 années consécutives de baisse des taux, la municipalité maintiendra les taux existants.
- Les dépenses d'équipement avoisineront 3.7M€.
- L'emprunt sera la variable d'ajustement, il pourra être réajusté en cours d'année en fonction de l'attribution d'éventuelles subventions ou de recettes supplémentaires.

# CONFORTER LE BIEN VIVRE A RIORGES

Poursuivre le développement de la politique environnementale globale et renouveler les espaces

Maintien en bon état du patrimoine

Poursuivre une logique de développement durable en matière d'espaces publics et de mobilité

Concourir à la mixité sociale et urbaine, tout en garantissant un cadre de vie harmonieux et de qualité en intégrant les enjeux sectoriels (environnement, mobilité, habitat, économie...)



# ETRE AU SERVICE DES HABITANTS, A TOUS LES AGES DE LA VIE

Renforcer l'offre d'animations et de services en direction des enfants et des jeunes



Conforter et renforcer le scolaire et périscolaire



Affirmer une administration solidaire au service des habitants en renforçant l'existant et en développant l'offre en matière de santé





# UNE VILLE RAYONNANTE ET ATTRACTIVE

Maintenir l'identité culturelle de la commune  
et favoriser la relation de proximité avec la  
population



Poursuivre l'animation de la cité

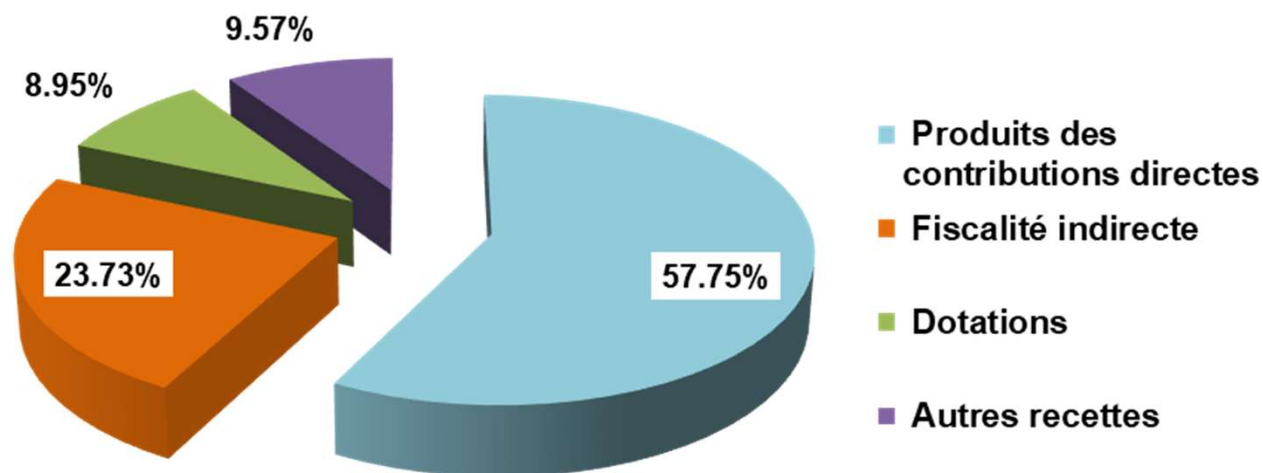


Préserver la relation  
avec les habitants



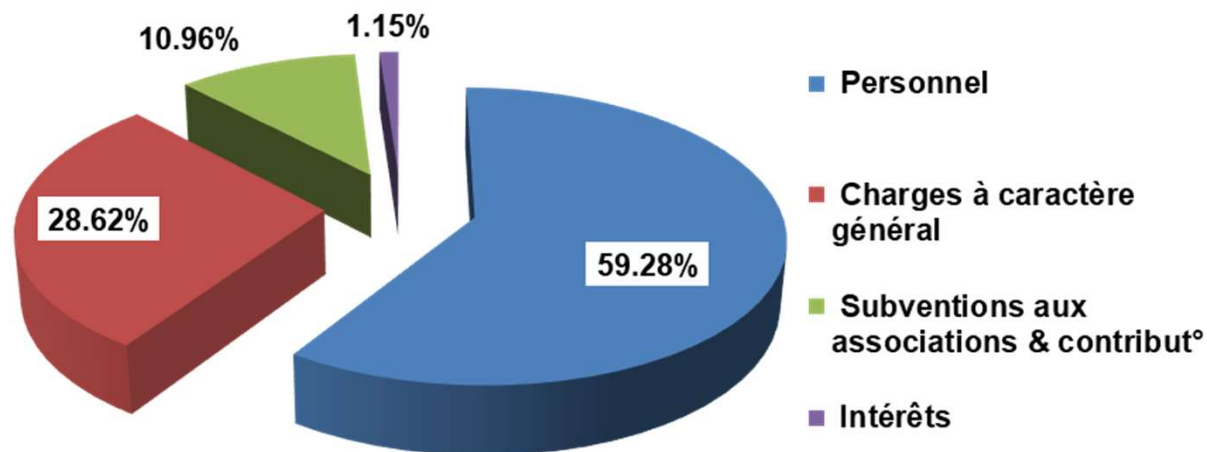
## Les recettes de fonctionnement 2024

Recettes réelles	Orientations 2024
Produits des contributions directes	7 093 000
Fiscalité indirecte	2 914 600
Dotations	1 098 800
Autres recettes	1 176 000
<b>TOTAL</b>	<b>12 282 400</b>



## Les dépenses de fonctionnement 2024

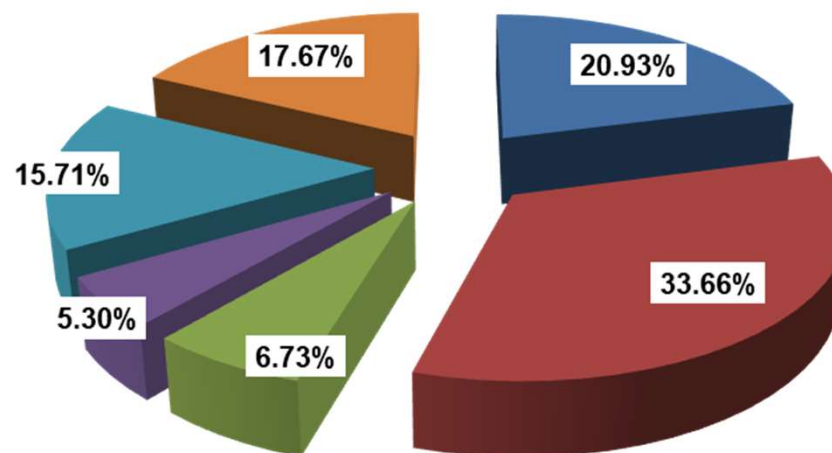
Dépenses réelles	Orientations 2024
Personnel	6 092 000
Charges à caractère général	2 941 000
Subventions aux associations & contribut°	1 126 400
Intérêts	118 000
Autres	70 000
Epargne brute	1 935 000
<b>TOTAL</b>	<b>12 282 400</b>



# Les dépenses d'investissement 2024

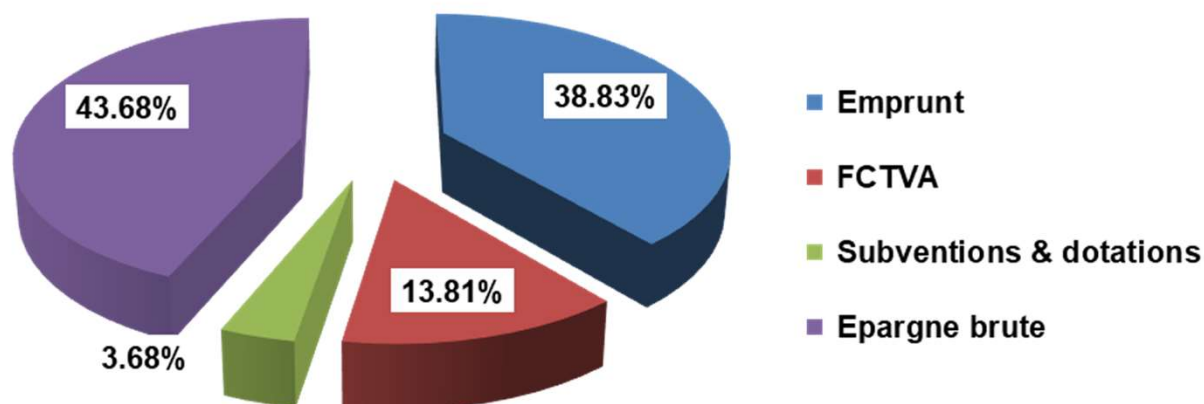
Dépenses réelles	Orientations 2024
Bâtiments	927 000
Voirie, éclairage pub & études	1 491 000
Environnement	298 000
Matériel, mobilier, logiciels...	235 000
Remboursement du capital de la dette	696 000
Aménagement urbain	783 000
<b>TOTAL</b>	<b>4 430 000</b>

- Bâtiments
- Voirie, éclairage pub & études
- Environnement
- Matériel, mobilier, logiciels...
- Remboursement du capital de la dette
- Aménagement urbain



## Les recettes d'investissement 2024

Recettes réelles	Orientations 2024
Emprunt	1 720 000
FCTVA	612 000
Subventions & dotations	163 000
Epargne brute	1 935 000
<b>TOTAL</b>	<b>4 430 000</b>



# Le Centre de Santé Municipal



## Le budget de fonctionnement 2023

	Budgété 2023	Réalisé	%
<b>Dépenses</b>	<b>546 882</b>	<b>543 407</b>	<b>99.36%</b>
Charges diverses	81 134	81 081	99.93%
Personnel	465 748	462 326	99.27%
<b>Recettes</b>	<b>546 882</b>	<b>547 339</b>	<b>100.08%</b>
Consultations	295 000	297 282	100.77%
Autres organismes	147 382	145 558	98.76%
Subv. d'équilibre	104 500	104 500	100.00%
<b>Solde</b>		<b>3 933</b>	

# Le Centre de Santé Municipal

## Les orientations 2024

Fonctionnement	
<b>Dépenses</b>	<b>678 500</b>
Charges diverses	84 500
Personnel	594 000
<b>Recettes</b>	<b>678 500</b>
Consultations	366 300
Autres organismes	248 470
Subv. d'équilibre	60 000
Amortissements	3 730

Investissement	
<b>Dépenses</b>	<b>3 730</b>
Equipement	3 730
<b>Recettes</b>	<b>3 730</b>
Amortissements	3 730



- *Augmenter l'offre de soins*
- *Générer des partenariats avec les professionnels du secteur médical*

# Le tableau de bord de la dette au 01/01/2024

## Synthèse

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de prêts
5 764 624 €	1.40%	12 ans	6 ans et 3 mois	16

## Dette par type de risque

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	5 643 290 €	97.89%	1.33%
Variable	121 334 €	2.11%	4.64%
<b>Ensemble des risques</b>	<b>5 764 624 €</b>	<b>100.00%</b>	<b>1.36%</b>



# Le Plan Pluriannuel d'Investissement

Libellé	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Aménagement ZAC - foncier	475 400	473 400	783 000	455 000	2 266 000	4 452 800
Batiments	1 882 100	1 145 800	927 000	1 204 000	775 000	5 933 900
Espaces verts - jeux - cimetière - parcs	710 000	579 700	298 000	170 000	250 000	2 007 700
Gros matériel - outillage - véhicules - mobilier -	496 300	154 000	235 000	210 000	335 000	1 430 300
Voirie et éclairage public	1 051 200	801 200	1 491 000	1 528 000	878 000	5 749 400
<b>Total dépenses</b>	<b>4 615 000</b>	<b>3 154 100</b>	<b>3 734 000</b>	<b>3 567 000</b>	<b>4 504 000</b>	<b>19 574 100</b>

# Ressources Humaines

## L'évolution de la masse salariale

	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Masse salariale</b>	<b>5 289 721 €</b>	<b>5 306 637 €</b>	<b>5 334 773 €</b>	<b>5 597 049 €</b>	<b>5 943 500 €</b>
<b>Dont heures supplémentaires et complémentaires payées</b>					
Volume d'heures supplémentaires et complémentaires	1641 h	1051 h	1510 h	2 144h	1604h
Montants correspondants	<b>29 792 €</b>	<b>15 403 €</b>	<b>17 579 €</b>	<b>35 390 €</b>	<b>29 198 €</b>
<b>Dont régime indemnitaire, primes diverses (64118)</b>	<b>609 155 €</b>	<b>612 146 €</b>	<b>588 059 €</b>	<b>620 600 €</b>	<b>689 546 €</b>
* dont régime indemnitaire	358 395 €	371 677 €	349 793 €	408 014 €	377 738 €
* dont 13ème mois + prime annuelle emplois aidés	192 948 €	189 937 €	185 805 €	202 180 €	210 878 €
* dont <b>GIPA</b> (paiement décembre n-1) <b>Groupement Individuel du Pouvoir d'Achat</b>	256 €	1 430 €	1 240 €	3 712 €	9 833 €
<b>Dont personnel DTNSI pour Riorges*</b>	78 848 €	67 000 €	81 416 €	91 400 €	92 000 €